



Besoin d aide urgent quant au délai de prescription des dettes

Par **WhiteChester**, le **09/09/2011** à **19:20**

Bonjour,rn rnVoila, je suis actuellement fiché à la banque de france suite à des impayés dus à Finareff , crédit à la consommation; J ai également des impayés chez Bouygues telecom, Le service pass de carrefour - credit à la consommation, le LCL et un lycée. Pourrais je connaitre le delai de prescription de ces dettes ? Les dettes prennent elles fin une fois arrivée à terme de ce délai ? rnrnMerci d avance de votre réponse

Par **mimi493**, le **09/09/2011** à **20:26**

Les dettes existent toujours après le délai de prescription mais le créancier ne peut plus faire de procédure pour le paiement forcéLa prescription débute après rn- la dernière échéance payéern- la date d'émission de la facture

Par **WhiteChester**, le **09/09/2011** à **20:51**

Merci de votre réponse . Et quels sont ces différents délais s il vous plait ?